

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes VAL DE GATINE**  
**2 Place Porte Saint-Antoine**  
**79220 CHAMPDENIERS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200069748-20240709-D2024-6-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2024

**délibération :**  
**D\_2024\_6\_13**

Nombre de délégués en  
exercice : 47

Présents : 27

Votants : 32

**Objet : Projet rénovation  
énergétique Ecole Le  
Lavoir St Pardoux  
Approbation APD**

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 09 juillet à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 02 Juillet 2024

**Titulaires :** Monsieur ATTOU Yves, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Madame BECHY Sandrine, Madame BERNARDEAU Lydie, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DELIGNE Thierry, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GOURMELON Catherine, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam

**Pouvoirs :**

Madame ARNAUD Magdalena a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc  
Monsieur BARATON Yvon a donné pouvoir à Monsieur ONILLON Denis  
Monsieur FRADIN Jacques a donné pouvoir à Madame GUITTON Sylvie  
Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Madame MICOU Corine  
Madame TAVERNEAU Danielle a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre

**Absent(s) :** Madame BIEN Michèle, Monsieur CAILLET Patrick, Madame EVRARD Elisabeth, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame MARSault Annie, Madame MORIN Ginette, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur SIRAUD Pierre

**Excusé(s) :** Madame ARNAUD Magdalena, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur FRADIN Jacques, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur PETORIN Patrick, Madame TAVERNEAU Danielle

**Secrétaire de Séance :** Madame Christiane BAILLY

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code de la commande publique et notamment l'article L.2123-1

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur

Vu la compétence en matière d'équipement d'enseignement préélémentaire et élémentaire

Vu la délibération du conseil en date du 14.11.2017 définissant l'intérêt communautaire de la compétence

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 17 octobre 2023 approuvant le lancement des études de rénovation énergétique notamment sur l'école Le Lavoir à St Pardoux-Soutiers

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2023 portant attribution du marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation énergétique de l'Ecole Le Lavoir à St Pardoux-Soutiers

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 19.03.2024 validant l'avant-projet sommaire des travaux pour un montant de 743 000 € HT

Considérant les réajustements et la révision de certaines options portant essentiellement sur l'embellissement de l'école à engager simultanément à la rénovation énergétique des bâtiments à savoir :

Option 5 : Remplacement des menuiseries extérieures au RDC du bâtiment 3 .....	28 000,00 €
Option 6 : Embellissement parois intérieures non pourvues de doublage (3 bâtiments) .....	18 000,00 €
Option 7 : Embellissement revêtements de sol (3 bâtiments)	
Bâtiment 1 : option 7a : salle de motricité .....	7 500,00 €
option 7c : Sas 1 et 2, vestiaires et sanitaire PMR .....	6 000,00 €
Bâtiment 2 : option 7d : classe primaire 3 et rangement attenant .....	4 700,00 €
Bâtiment 3 : option 7e : classes primaires 1 et 3 et vestiaire attenant.....	8 600,00 €
Option 8 : Embellissement façades existantes 3 bâtiments vue cour et accès principal.....	49 000,00 €
Option 9 : Création espace de verdure complémentaire (20 m²) .....	3 000,00 €
Option 11 : Réhausse de cloisons sanitaire dans le bâtiment 1.....	2 750,00 €
Option 12 : Complément de doublage habillage mur pierre dans sas liaison 1.....	1 350,00 €
Désamiantage et enlèvement plomb .....	25 500,00 €
Installation panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective .....	65 000,00 €
SSI (interconnexion des alarmes de type 4) .....	2 800,00 €

### Plan prévisionnel de financement à l'APD

Dépenses	Ht	Recettes		%
Maitrise d'œuvre	100 131	Fonds vert	345 885	31,77%
Etudes diagnostic contrôle technique SPS	17 484	FONDS CHENE	40 000	3,67%
Travaux rénovation énergétique	606 300	Sieds	221 946	20,38%
Autres travaux amélioration et embellissement	299 900	Cc val de gâtine	359 698	33,04%
Installation panneaux photovoltaïques	65 000	Fonds concours /St Pardoux	121 286	11,14%
<b>TOTAL ht</b>	<b>1 088 815</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 088 815</b>	

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité** :

- De valider l'avant-projet définitif de la rénovation énergétique de l'école Le Lavoir intégrant les options retenues ci-dessus pour un montant total de travaux s'élevant à 971 200 €ht
- D'autoriser le président à signer l'avenant n° 1 portant forfait de rémunération définitif des honoraires de maîtrise d'œuvre
- Dit que la dépense est prévue à l'opération n° 139

**Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0**

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance  
Christiane BAILLY

Emis le 09/07/2024  
Publié le  
Transmis en sous-préfecture le

Certifié conforme  
Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU



